

# La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XXIX.

MONTREAL, BAS-CANADA, JEUDI MATIN, 19 MARS 1857.

No. 60.

**Graines fraîches, garanties.**  
L'AMPOUGH & CAMPBELL successeurs  
d'Alford Savage & Co., viennent de recevoir di-  
rectement d'Angleterre leur Assortiment ordinaire  
de Graines de Jardin et de Champ, qu'ils garan-  
tissent fraîches et vraies, quant à l'espèce dont  
elles sont marquées.  
**L'AMPOUGH & CAMPBELL.**  
Voisins du Palais de Justice.

2000 "Graines d'Oignon américain, gros rou-  
ge." (Large Red) garanties.  
A vendre par  
**L'AMPOUGH & CAMPBELL.**  
12 1049

**Avis Public.**  
Le Soussigné donne avis que la Société qui a  
été constituée en vertu de la Loi sur les Sociétés  
à responsabilité limitée, et qui a pour objet  
l'exploitation de la mine de fer de la Seigneurie  
de St. Charles, est dissoute à compter de ce jour,  
et qu'il n'est responsable d'aucune affaire  
contractée après cette date au nom de la dite  
société de L'Alfred & Co.  
Montreal, 20 décembre 1856.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU**  
"EQUITABLE."  
BUREAU PRINCIPAL  
Canon Street West, Londres  
CAPITAL, UN DEMI-MILLION STERLING.  
Primes reçues en 1854, £45,420—En 1855,  
£52,813.

**CURATEURS :**  
Le trésorier, Lord VICTOR SIDMOUTH,  
ARCHIBALD CAMPBELL BARCLAY, Ecr. Prédic.  
DIRECTEURS :  
ARCH. CAMPBELL BARCLAY, Ecr. Prédic.  
Col. Barillette Miles Che. Seton, Ecr.  
Ch. Bennett, Thos. Symes, Ecr. M. D.  
John Moss, Ecr. Thomas West, Ecr.  
Henry O'Connell, Ecr. F. V. Woodhouse, Ecr.  
W. Henry Pice, Ecr.

**DIRECTEURS LOCAUX A MONTREAL.**  
BUREAU—à la Bourse.  
WILLIAM LUNN, Ecr. Prédic.

John Torrance, Ecr. Benjamin Holmes, Ecr.  
John Frothingham, Ecr. J. G. Mackenzie, Ecr.  
ALICE BROWN, Ecr. Thos. Hart, Ecr.  
CHARLES F. TILSTON, Gérant.  
D. D. MACKENZIE, Comptable et Caisier  
CE BUREAU assure contre les Pertes ou  
dommages par le Feu toute espèce de bâti-  
ments, usines, magasins, et autres, et  
compensent les pertes et les dommages  
dans les plus brefs délais, et sur des  
conditions les plus avantageuses; Navires au  
port ou aux ancrages; Bateaux sur les rivières  
navigables et les Canaux; et les effets dont la  
garantie est stipulée dans les chartes de  
franchise; et tous d'agriculture de toutes  
sortes.

**LES TAUX de cette Compagnie sont extrême-  
ment modérés.**  
La PRIME est dans chaque cas établie strictement  
en rapport avec le mérite du risque sous  
considération déterminée seulement par une  
soignée investigation.  
Les engagements de "l'Equitable" sont garantis  
par un propriétaire responsable et un ample  
capital assuré. Les assurés sont libres de con-  
sultier un agent indépendant pour l'assurance  
et d'obtenir, avant le plan de la Compagnie,  
à une remise de la moitié des profits.  
Les pertes sont remboursées, sans déduction ou  
acompte, et réglées et payées à l'instant, lors-  
qu'elles sont déterminées par un jury d'experts.  
Les directeurs locaux se réunissent chaque se-  
maine.  
Les Agents ont été nommés par tout le Ca-  
nada.  
17 Janvier 1857.—

**Lattes, Lattes,**  
A VENDRE CHEZ M. GLASSFORD, Bailli  
du Canal.  
Montreal, 11 nov

**Situation demandée.**  
UN JEUNE MONSIEUR qui vient de ter-  
miner son cours d'étude et connaissant parfaite-  
ment les langues ANGLAISE et FRANÇAISE désire  
OCCUPER UNE PLACE COMME TRADUC-  
TEUR OU COPISTE dans un bureau. S'adres-  
ser au bureau de "La Minerve."  
Montreal, 28 évr.

**Dissolution de Société.**  
La Société qui a existé entre les Soussignés  
sous le nom de P. & A. JODOIN est de ce jour  
dissoute de consentement mutuel. Les affaires de  
la dite société seront réglées par M. PIERRE  
JODOIN.  
PIERRE JODOIN,  
AMABLE JODOIN, Jar.  
Montreal, 9 février 1857.—

**JOLI KEEPSAKE,**  
à vendre chez les  
PRINCIPAUX LIBRAIRES DE MONTREAL  
27 décembre

**Société Littéraire du Village de  
Laprairie.**  
LECTURES PUBLIQUES.  
EN COURS de Lectures sera donné sous le pa-  
tronage de la Société Littéraire du Village de  
Laprairie, les Lectures seront données comme suit  
**Jeudi soir, 29 Janvier**  
CAUSERIE HISTORIQUE SUR LA CURÉ OU  
PAROISSE DE LAPRAIRIE DE LA  
MAGDELEINE,  
PAR LE REVD. MESSIRE GRAVEL.

**Jeudi soir, 12 Février.**  
L'INSTITUTION OU L'ÉDUCATION PRA-  
TIQUE,  
PAR H. O'REGAN, Ecr.

**Jeudi soir, 26 Février.**  
LE THÉOLOGIQUE ÉLECTRIQUE—SON  
ORIGINE—SON PERFECTIONNEMENT  
—SON INFLUENCE SUR LE COM-  
MERCE ET LA CIVILISATION.  
PAR MAG. LANOT, Ecr., AVOCAT.

**Jeudi soir, 12 Mars.**  
L'ÉMIGRATION DES CANADIENS VERS LES  
ÉTATS-UNIS—SES CAUSES ET SES  
CONSEQUENCES.  
PAR H. LANOT, Ecr., N. P.

**Jeudi soir, 26 Mars.**  
PHYSIOLOGIE HUMAINE.  
PAR LE DR. R. C. DUFFRESNE.  
Le prix d'entrée pour la première lecture sera  
de 75c, un profit des pauvres.  
Les autres lectures gratis. Chaque lecture  
commencera à 7 heures P. M.  
L'apôtre, 17 Janvier.—

## CHANGEMENT DE DOMICILE

**D'AGRANDISSEMENT.**  
J'ai l'honneur d'informer mes pratiques et le  
public en général que je viens de transporter ma  
LIBRAIRIE dans la nouvelle bâtisse que j'ai  
fait construire pour cet objet, en face de la mai-  
son que j'ai occupé jusqu'à ce jour.  
Je profite de cette occasion pour offrir mes re-  
merciements à tous ceux qui m'ont honoré de leur  
confiance et encourage de leur patronage bien-  
veillant. Pour répondre à l'encouragement,  
j'ai fait une addition considérable à mon

**FONDS DE LIBRAIRIE.**  
Qui reforme aujourd'hui, la plus grande Collec-  
tion de LIVRES qui se trouvent au Canada.  
Outre les auteurs de la vallée qui se partent le  
Quinard de l'Esquival. C'était la maison  
de Fabius, citoyen romain de cette époque  
dont la famille avait amassé d'immenses  
richesses en affermant les revenus des pro-  
vinces d'Asie. Sa maison était plus grande  
et plus magnifique que celle que nous venons  
de visiter. Elle contenait un troisième vaste  
parterre ou cour entourée d'immenses vas-  
tesses, et outre les nombreux trésors  
des arts de l'Europe, elle abondait en  
des plus rares produits de l'Orient. Des  
tapis de Perse couvraient le sol, des soies  
de Chine, des étoffes aux mille couleurs  
tissées à Babylone, des broderies d'or  
de l'Inde et de la Phrygie garnissaient  
lameublement, tandis que, partout dissem-  
inés, se multipliaient des objets d'ivoire ou  
de métal enrichement travaillés et attri-  
bues à l'adresse des habitants des îles de  
l'Océan indien, hommes de formes mon-  
strueuses, disant-on, et de fabuleuse origine.  
Fabius lui-même, le possesseur de tous  
ces trésors et d'immenses domaines, était le  
type parfait du romain à l'heure facile, et  
bien déterminé à jouir tout à son aise de la  
vie présente. A vrai dire, il ne soupçon-  
nait pas qu'il pût y avoir une autre. Ne  
croyant à rien et toutefois adorant, à l'oc-  
casion et par convenance, chacune des dé-  
ités de l'Empire, suivant l'ordre dans lequel  
les saisons en ramenaient le culte public, il  
passait pour un homme de bien au même  
titre que ses voisins, et personne n'eût eu le  
droit d'exiger davantage. Il dépensait la  
plus grande partie de la journée à l'un ou  
l'autre des grands bains publics lesquels,  
outre l'usage qu'indique leur nom, servaient  
sacré, dans leurs vastes dépendances, à ce  
que nous nommerions aujourd'hui des clubs,  
des salons de lecture, des maisons de jeu,  
des lieux de paume et des gymnases. Il  
venait le bain, caustique, lisait, et était le  
premier. Parfois il allait au Forum écouter  
les discours de quelque orateur en renom ou  
la plaidoirie de quelque avocat célèbre; ou  
bien il entrait dans l'un des nombreux jar-  
dins publics où se réunissait le monde élan-  
gant. Il rentrait enfin chez lui pour pren-  
dre part à un souper délicat, qui se servait  
vers l'heure à laquelle nous prenons notre  
dîner; il y amenait quotidiennement des  
hôtes qu'il avait invités à l'avance ou re-  
crutés dans la journée, parmi les nombreux  
parasites toujours à l'affût de quelque bon  
repas.

Chez lui, c'était un maître bon et indul-  
gent. Sa maison était soigneusement en-  
tretienue par une nuée d'esclaves, et comme  
la gêne était ce qu'il craignait le plus au  
monde, aussi longtemps que tout allait bien,  
ce que le service était régulièrement et ac-  
tivement fait, il abandonnait les choses à leur  
train tranquille, sous la direction de ses af-  
franchés.

Mais ce n'est pas lui toutefois qui nous  
tenons surtout à présenter à notre lecteur;  
c'est une autre personne qui habite sous le  
même toit, qui partage la splendeur de son  
luxe et qui est l'unique héritière de son im-  
mense fortune. C'est Fabia fille qui, selon la  
coutume romaine, porte le nom de son père,  
adocté toutefois par un diminutif; elle se  
nomme Fabiola (1). Nous allons tout  
d'abord introduire le lecteur dans ses ap-  
partements, ainsi que nous l'avons fait pour  
la mère de l'Anacréon; un escalier de mar-  
bre qui part de la seconde cour nous y con-  
duira. Il se compose d'une suite de salles  
formant les côtés de cette cour et s'ouvrant  
toutes sur une terrasse que rafraîchit et dé-  
core une gracieuse fontaine et qu'embellit  
une profusion de plantes exotiques des plus  
rares. Ces salons offrent la réunion de tout  
ce que l'art romain et l'art étranger ont  
produit de plus curieux. Un goût raffiné,  
disposant de ressources considérables et  
profitant d'heureuses occasions, a évidem-  
ment présidé à la réunion et à l'arrangement  
de toutes ces merveilles. Au moment où  
nous pénétrons chez Fabiola, l'heure du re-  
pas du soir est proche, et nous trouvons la  
maîtresse de cette somptueuse demeure se  
préparant à assister dans une parure digne  
d'elle-même.

La jeune femme est étendue sur une cou-  
che travaillée à l'athénienne et incrustée  
d'argent; la salle où elle se trouve est dis-  
posée à la Cyzicaine, c'est-à-dire éclairée  
par de grandes fenêtres qui descendent jus-  
qu'au plancher et s'ouvrent sur la terrasse  
fleurie. Contre le mur, en face d'elle, est  
suspendu un miroir d'argent poli de figure  
rond; à côté, sur une table de porphyre,  
se trouve une collection complète de ces  
innombrables et rares essences et cosmé-  
tiques dont les dames romaines étaient dévot-  
tes; si passionnées, et auxquelles elles sacri-  
fiaient des sommes fabuleuses (2). Sur une  
autre table de bois de sandal indien, s'éta-  
lent de riches bijoux, de magnifiques joyaux  
renfermés dans des cassettes de grand prix  
et parmi lesquelles il n'y avait qu'à choisir  
la parure du jour.

Nous n'avons ni l'intention ni le don de  
décrire des figures et de tracer des portraits;  
nous préférons nous occuper des esprits.  
En conséquence nous nous contenterons  
de dire que Fabiola, âgée de vingt ans  
en ce moment, ne le cédait en rien aux  
jeunes romaines de son âge, et de sa for-  
tune, et que le nombre de ceux qui aspi-  
raient à sa main était considérable. Elle  
différait essentiellement de son père, quant  
à l'humeur et au caractère. Fièvre, hantise,  
impérieuse et irritabile, elle gouvernait en

(1) Dans la prononciation on met l'accent  
tonique sur l'Y.  
(2) Le lait de 500 années était employé  
pour un des cosmétiques dont se servait  
Poppée, femme de Néron.

**PELLETERIES.**  
MANUFACTURE CANADIENNE  
NO. 141,  
RUE NOTRE-DAME,  
MONTREAL.

Le Soussigné informe ses amis et le public en  
général, qu'il vient de recevoir le bel assorti-  
ment de PELLETERIES qu'il est possible  
d'acheter sur un marché si consistant en :  
Peaux de MOUTONS, CASTORS, LOUTRES,  
VISIONS, &c.

Pellerines, Manchons, Gants, Mitaines, Capots  
de toute espèce; avec un assortiment complet en  
pelleries, pour enfants.  
Nous invitons les marchands de la campagne  
de visiter notre établissement avant d'aller ailleurs.  
Le tout est offert en vente à très-bas prix.  
THEODORE BOUCHER,  
14 oct. No. 141, rue Notre-Dame

**CHAUFFAGE ET VENTILATION.**  
Le Soussigné informe respectueusement ses  
amis et le public en général qu'il est en état  
pour placer cette branche de ses affaires—LE  
CHAUFFAGE ET LA VENTILATION—sous  
la direction de

**MR. W. G. WHITE,**  
dont l'expérience et la longue pratique, suivies  
d'un haut succès, dans les États-Unis et  
l'Amérique, ont fait de lui un des plus  
habiles et les plus expérimentés de son  
pays pour la construction de machines à  
chauffer artificiellement des locaux, une  
chaudière à vapeur et des gaz; tout en effec-  
tuant une grande économie de combustibles.  
Aussi le mode le plus scientifique pour obtenir  
une parfaite ventilation.  
Je suis donc prêt à entendre et à garantir  
le parfait

**Chauffage et la Ventilation des Edifices  
et Institutions Publiques, et les  
Maisons, &c.**  
Soit avec la Célèbre Fournaise de CHILSONA  
ou avec la Fournaise améliorée de WHITE,  
des prix modérés, et avec le meilleur feu possible.

**MARCHANDISES D'AUTOMNE.**  
LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir et re-  
çoivent journellement un assortiment considéra-  
ble de MARCHANDISES D'AUTOMNE dont ils  
disposent à des prix réduits.  
L'encouragement extraordinaire qu'on leur  
a fait, les a engagés à vendre à un très  
petit-ecompte, sur les prix coûtants, sachant par-  
faitement que le PETIT PROFIT FAIT LE  
GRAND DÉBIT.  
CHARLES GARTH,  
15 oct 1856.

**CHAMPAGNE LELEGARD.**  
DEPUIS quelques années, le nombre des mar-  
ques de champagne qui se disputent la faveur du  
public américain, a singulièrement grandi, et les  
amateurs de ce vin si essentiellement français, se  
trouvent à la lettre dans l'embarras du choix.  
Bien que ce soit toujours chose délicate que d'as-  
surer un conseil en matière de vin, nous croyons  
pouvoir recommander à nos lecteurs en appa-  
rant, l'attention d'une façon toute spéciale, sur le  
CHAMPAGNE LELEGARD. Un goût franc,  
un bouquet plein de finesse, un pétilllement qui  
augmente à mesure que le vin se rafraîchit, en rien  
—telle est la triple rareté de qualités qui nous  
a frappés dans ce vin réellement hors ligne.  
A cela se joint, tout en ayant une douceur  
des plus agréables, il n'a rien de cette fadeur qui  
trahit le secret d'une manipulation laborieuse.  
Brief, c'est un de ces produits que l'on peut hardi-  
ment recommander, par la raison toute simple  
qu'ils se recommandent d'eux-mêmes.

**EN VENTE A MONTREAL.**  
78, rue Notre-Dame, vis-à-vis la rue Sanguinet,  
79, Fulton St., et 84 Gold St., New-York.  
14 Janvier

**Compagnie d'assurance Mutuelle  
contre le feu du Comte de  
Montreal.**  
POUR LES CAMPAGNES SEULEMENT  
Cette compagnie continue d'assurer les pro-  
priétés des Canadiens et les résidences privées  
dans le Bas-Canada à très-bas prix par cent pour  
cent tous ans.  
Elle assure pas d'autant dans les villes et les  
villages.  
Le montant assuré maintenant excède quatre  
cent millions.  
\$1,600,000  
Les cultivateurs qui ne sont pas encore assurés  
sont invités à joindre une association qui mérite  
toute leur confiance.  
P. L. LETOURNELX,  
Bureau No. 1 rue St. Sacrement.  
Montreal, 9 Janvier 1857.—

## FEUILLETON.

**FABIOLA OU L'EGLISE DES CATACOMBES**  
PAR  
S. E. LE CARDINAL WISEMAN.  
PREMIÈRE PARTIE.  
P A I X .  
S U I T E :

**IV—LA FAMILLE PAIRENE.**  
Tandis que se passaient les faits rapportés  
dans les chapitres précédents, une scène  
très-différente avait lieu dans une autre  
maison située dans la vallée qui se partent le  
Quinard de l'Esquival. C'était la maison  
de Fabius, citoyen romain de cette époque  
dont la famille avait amassé d'immenses  
richesses en affermant les revenus des pro-  
vinces d'Asie. Sa maison était plus grande  
et plus magnifique que celle que nous venons  
de visiter. Elle contenait un troisième vaste  
parterre ou cour entourée d'immenses vas-  
tesses, et outre les nombreux trésors  
des arts de l'Europe, elle abondait en  
des plus rares produits de l'Orient. Des  
tapis de Perse couvraient le sol, des soies  
de Chine, des étoffes aux mille couleurs  
tissées à Babylone, des broderies d'or  
de l'Inde et de la Phrygie garnissaient  
lameublement, tandis que, partout dissem-  
inés, se multipliaient des objets d'ivoire ou  
de métal enrichement travaillés et attri-  
bues à l'adresse des habitants des îles de  
l'Océan indien, hommes de formes mon-  
strueuses, disant-on, et de fabuleuse origine.  
Fabius lui-même, le possesseur de tous  
ces trésors et d'immenses domaines, était le  
type parfait du romain à l'heure facile, et  
bien déterminé à jouir tout à son aise de la  
vie présente. A vrai dire, il ne soupçon-  
nait pas qu'il pût y avoir une autre. Ne  
croyant à rien et toutefois adorant, à l'oc-  
casion et par convenance, chacune des dé-  
ités de l'Empire, suivant l'ordre dans lequel  
les saisons en ramenaient le culte public, il  
passait pour un homme de bien au même  
titre que ses voisins, et personne n'eût eu le  
droit d'exiger davantage. Il dépensait la  
plus grande partie de la journée à l'un ou  
l'autre des grands bains publics lesquels,  
outre l'usage qu'indique leur nom, servaient  
sacré, dans leurs vastes dépendances, à ce  
que nous nommerions aujourd'hui des clubs,  
des salons de lecture, des maisons de jeu,  
des lieux de paume et des gymnases. Il  
venait le bain, caustique, lisait, et était le  
premier. Parfois il allait au Forum écouter  
les discours de quelque orateur en renom ou  
la plaidoirie de quelque avocat célèbre; ou  
bien il entrait dans l'un des nombreux jar-  
dins publics où se réunissait le monde élan-  
gant. Il rentrait enfin chez lui pour pren-  
dre part à un souper délicat, qui se servait  
vers l'heure à laquelle nous prenons notre  
dîner; il y amenait quotidiennement des  
hôtes qu'il avait invités à l'avance ou re-  
crutés dans la journée, parmi les nombreux  
parasites toujours à l'affût de quelque bon  
repas.

Chez lui, c'était un maître bon et indul-  
gent. Sa maison était soigneusement en-  
tretienue par une nuée d'esclaves, et comme  
la gêne était ce qu'il craignait le plus au  
monde, aussi longtemps que tout allait bien,  
ce que le service était régulièrement et ac-  
tivement fait, il abandonnait les choses à leur  
train tranquille, sous la direction de ses af-  
franchés.

Mais ce n'est pas lui toutefois qui nous  
tenons surtout à présenter à notre lecteur;  
c'est une autre personne qui habite sous le  
même toit, qui partage la splendeur de son  
luxe et qui est l'unique héritière de son im-  
mense fortune. C'est Fabia fille qui, selon la  
coutume romaine, porte le nom de son père,  
adocté toutefois par un diminutif; elle se  
nomme Fabiola (1). Nous allons tout  
d'abord introduire le lecteur dans ses ap-  
partements, ainsi que nous l'avons fait pour  
la mère de l'Anacréon; un escalier de mar-  
bre qui part de la seconde cour nous y con-  
duira. Il se compose d'une suite de salles  
formant les côtés de cette cour et s'ouvrant  
toutes sur une terrasse que rafraîchit et dé-  
core une gracieuse fontaine et qu'embellit  
une profusion de plantes exotiques des plus  
rares. Ces salons offrent la réunion de tout  
ce que l'art romain et l'art étranger ont  
produit de plus curieux. Un goût raffiné,  
disposant de ressources considérables et  
profitant d'heureuses occasions, a évidem-  
ment présidé à la réunion et à l'arrangement  
de toutes ces merveilles. Au moment où  
nous pénétrons chez Fabiola, l'heure du re-  
pas du soir est proche, et nous trouvons la  
maîtresse de cette somptueuse demeure se  
préparant à assister dans une parure digne  
d'elle-même.

La jeune femme est étendue sur une cou-  
che travaillée à l'athénienne et incrustée  
d'argent; la salle où elle se trouve est dis-  
posée à la Cyzicaine, c'est-à-dire éclairée  
par de grandes fenêtres qui descendent jus-  
qu'au plancher et s'ouvrent sur la terrasse  
fleurie. Contre le mur, en face d'elle, est  
suspendu un miroir d'argent poli de figure  
rond; à côté, sur une table de porphyre,  
se trouve une collection complète de ces  
innombrables et rares essences et cosmé-  
tiques dont les dames romaines étaient dévot-  
tes; si passionnées, et auxquelles elles sacri-  
fiaient des sommes fabuleuses (2). Sur une  
autre table de bois de sandal indien, s'éta-  
lent de riches bijoux, de magnifiques joyaux  
renfermés dans des cassettes de grand prix  
et parmi lesquelles il n'y avait qu'à choisir  
la parure du jour.

Nous n'avons ni l'intention ni le don de  
décrire des figures et de tracer des portraits;  
nous préférons nous occuper des esprits.  
En conséquence nous nous contenterons  
de dire que Fabiola, âgée de vingt ans  
en ce moment, ne le cédait en rien aux  
jeunes romaines de son âge, et de sa for-  
tune, et que le nombre de ceux qui aspi-  
raient à sa main était considérable. Elle  
différait essentiellement de son père, quant  
à l'humeur et au caractère. Fièvre, hantise,  
impérieuse et irritabile, elle gouvernait en

(1) Dans la prononciation on met l'accent  
tonique sur l'Y.  
(2) Le lait de 500 années était employé  
pour un des cosmétiques dont se servait  
Poppée, femme de Néron.

impérieuse tous ceux qui l'entouraient, et, à  
une ou deux exceptions près, elle exigeait de  
tous ceux qui l'approchaient, un humble  
et respectueux hommage. Enfant unique  
(sa mère était morte en lui donnant le jour),  
elle avait été élevée avec une facile indul-  
gence par son père, homme insouciant et  
débonnaire; elle avait eu les meilleurs maîtres,  
elle possédait tous les arts d'agrément  
et pouvait se permettre toutes ses fantaisies.  
Jamais elle n'avait su ce que c'était que se  
refuser quelque chose.

Ayant été abandonnée de bonne heure à  
elle-même, elle avait beaucoup lu et prin-  
cipalement les ouvrages sérieux. Elle était  
devenue ainsi une sorte de philosophe de la  
secte épicurienne raffinée, secte incrédule  
et sensuelle, si fort en honneur à cette épo-  
que dans la société romaine. Elle ne con-  
naissait absolument rien du christianisme,  
dont elle n'avait entendu parler que comme  
d'une chose vulgaire, basse et matérielle;  
elle le dédaignait trop, en somme, pour songer  
à s'enquérir de sa doctrine. Quant au pa-  
ganisme, avec ses dieux, ses vices, ses  
fabules, et son idolâtrie, elle le méprisait tout  
simplement, bien qu'elle le pratiquât au de-  
hors. De fait, elle ne croyait à rien au-delà  
de la vie présente et ne songeait qu'à joir  
de ses plaisirs les plus recherchés. Cepen-  
dant son orgueil même protégeait sa vertu;  
elle était dégoûtée de la corruption de la  
société païenne, et dédaignait les jeunes  
gens frivoles qui la poursuivaient de leurs  
attentions jalouses tout en s'amusant de  
leurs extravagances; elle passait pour froide  
et égoïste, mais ses moeurs étaient irrépro-  
chables.

Si, au début de notre récit, nous semblons  
nous complaire dans les descriptions, nous  
espérons que notre lecteur comprendra  
qu'elles sont nécessaires pour le mettre au  
courant de la situation matérielle et sociale  
de Rome, à l'époque dont nous allons l'en-  
tendre, et qu'elles doivent lui rendre les  
faits plus intelligibles. S'il s'imaginait que  
nous décrivions des choses trop magnifiques  
et trop raffinées pour une époque où les arts  
et le bon goût étaient en décadence, nous  
prendrions la liberté de lui rappeler que  
l'ancien pendant à laquelle nous sommes censés  
visiter Rome, n'est pas aussi éloignée des  
plus brillantes périodes de l'art romain—du  
temps des Antonins, par exemple, — que  
les sommes aujourd'hui du siècle de Cellini,  
de Raphaël ou de Donatello; et pourtant,  
dans combien de palais d'Italie ne conserve-  
t-on pas encore les chefs-d'œuvre de ces  
grands maîtres, chefs-d'œuvre bien et dûment  
appréciés et qui n'ont pas d'imitateurs.  
Il en était sans doute de même dans les  
maisons qui appartenaient aux anciens nobles  
et opulentes familles de Rome.

Nous trouvons donc Fabiola étendue sur  
sa couche athénienne; elle tient de la main  
gauche un miroir d'argent à poignée, et de  
la droite un instrument étrange pour une si  
belie main. C'est un stylet usé à manche  
d'ivoire délicatement sculpté et terminé par  
un anneau d'or que l'on passait au doigt.  
Telle était l'arme favorite de laquelle les  
dames romaines poussaient leurs esclaves  
ou exhalait leur colère sur elles, au moins  
d'accès de vapeurs nerveuses, d'impatience  
ou de mauvaise humeur. Tous esclaves  
se en ce moment occupés autour de leur  
maîtresse. Elles appartenant à des races  
différentes, et ont été achetées à grands  
prix non pas tant pour leur beauté person-  
nelles que pour les rares talents qu'on leur  
attribue. L'une d'elle est noire, non de la  
race dégradée du nègre, mais de celle qui a  
les traits assez réguliers que les peuples asia-  
tiques et tels qu'on les trouve chez les  
Abyssiniens et les Numides. On la dit tres-  
habile dans la connaissance des plantes, dans  
celle de leurs propriétés salutaires et curati-  
ves, peut-être aussi dans leurs usages plus  
dangereux—c'est-à-dire dans la composition  
des philtres, des charmes et probablement  
des poisons. Elle n'est désignée que par le  
nom de son pays; on l'appelle *Afra* (3).  
Une grecque vient ensuite; celle-ci a été  
choisie pour son goût exquis dans l'art de  
la parure et pour l'éclat et la pureté de son  
accent; ainsi l'appelle-t-on *Graia* (4).—Le  
nom que porte la troisième, *Syra* (5), nous  
indique qu'elle vient de l'Asie; elle se dis-  
tingue par son adresse dans la broderie et  
son assiduité à ses devoirs. Elle est paisi-  
ble, silencieuse et toujours complètement  
absorbée par les travaux qui lui sont im-  
posés aujourd'hui. Les deux autres, au con-  
traire, sont bruyantes, légères et font voler  
haut le peu qu'elles font. A tout moment  
elles adressent à leur jeune maîtresse  
les flatteries les plus extravagantes, ou cher-  
chent à favoriser, auprès d'elle, les intérêts  
de l'un ou l'autre des jeunes débauchés  
qui aspirent à sa main et qui ont le mieux ou  
le plus récemment payé cette protection.

—Que je serais heureuse, très-noble maîtresse,  
dit l'Africaine, si je pouvais seulement  
me trouver ce soir dans le triclinium (6)  
lorsque vous y ferez votre entrée, pour joir  
de l'effet puissant que fera sur vos hôtes  
notre nouveau *stibium* (7)! Il m'a coûté bien  
des peines avant de parvenir à le faire aussi  
parfait, mais je gagerais bien que le pareil  
n'a jamais été vu à Rome.

—Quant à moi, interrompit l'artificieuse  
grecque, je m'oserais aspirer à tant d'hon-  
neur. Je serais satisfaite de demeurer sur le  
seuil de la porte afin de voir, de là, la ma-  
gnifique effet de cette merveilleuse tunique  
de soie qui nous est venue d'Asie avec le  
dernier envoi d'or des tributs. Rien n'en  
saurait égaler la beauté; mais, je puis le  
dire, la façon et la coupe, fruits de mes étu-  
des, ne sont pas indignes de Pétoffe.

—Et toi, *Syra*, dit la maîtresse avec un  
dédain qui sourd, que désirerais-tu? et  
qu'as-tu fait aujourd'hui qui te semble mé-  
riter des éloges!

—Je n'ai rien à désirer, noble maîtresse,  
si ce n'est de voir toujours heureuse; je  
n'ai rien à vanter dans ce que j'ai fait, car  
je suis convaincue de n'avoir fait que mon  
devoir; telle fut la modeste et sincère ré-  
ponse de l'esclave.

Elle déplorait cependant à l'orgueilleuse  
patrienne, qui reprit: "il me semble, es-  
clave, que tu n'es qu'une prodigue de l'ou-  
nisme!"

(1) L'Africaine.—(2) La Grecque.—(3) La  
Syrienne.—(4) La salie à manger.—(5) *Pate*  
toire d'antimoine dont on se pignait les  
paupières.

—Et de quelle valeur serait-elle, venant  
de moi, répondit *Syra*, venant d'une pauvre  
esclave et adressée à une noble dame, ac-  
coutumée à en entendre prononcer toute la  
journée, et cela par les lèvres les plus élo-  
guentes et les plus polies de la ville? *Croyez-vous à la louange, quand elles vous  
vient d'elle! Ne la dédaignez-vous pas,  
quand elle vous vient de nous?*

Les deux compagnes de *Syra* lui jetèrent  
un regard plein de dépit; *Fabiola* aussi  
était piquée de ce qui lui semblait un repro-  
che: un sentiment élevé chez une esclave!  
—Faut-il donc te rappeler encore, ré-  
pondit-elle avec hauteur, que tu es à moi, et  
que tu as été achetée par moi, et fort cher,  
pour me servir comme je l'exigerais. J'ai  
tout autant de droits à l'office de la langue  
qu'à celui de tes bras, et s'il me venait  
d'être louée et flattée et châtée même par  
tu, me l'oneras, tu me flatteras et tu me  
châtieras, que tu le veuilles ou non. Ma-  
sante idée, vraiment! une esclave, avoir une  
volonté autre que celle de sa maîtresse,  
quand sa vie même appartient à celle-ci.

—C'est vrai, répondit l'esclave d'un ton  
calme et digne, ma vie vous appartient aussi  
que tout ce qui fait avec la vie: mon temps,  
ma santé, ma force, mon corps et jusqu'à  
mon souffle même. Tout cela, vous l'avez  
payé de votre or, tout cela est devenu votre  
propriété; mais il me reste un bien que tous  
les trésors d'un empereur ne peuvent ache-  
ter, qu'aucune chaîne d'esclavage ne saurait  
arrêter, que nulle limite de la vie ne peut  
contenir.

—Et quel est ce bien, je te prie?  
—"L'âme."  
—Une âme? répéta *Fabiola* étonnée,—  
car elle n'avait jamais, avant ce moment en-  
tendu un esclave revendiquer des droits à  
une pareille propriété!—dis-nous donc, je  
t'en prie, ce que tu entends par ce mot?

—Je ne sais pas parler la langue des phi-  
losophes, répondit l'esclave, mais, par ce  
mot, j'entends cette conscience intime qui  
vit en moi, qui me fait sentir que j'ai droit à  
une autre existence en compagnie de choses  
meilleures que celles qui m'environnent, ma  
conscience qui recule instinctivement devant  
la destruction et instinctivement devant tout  
ce qui est voisin, comme la maladie est pro-  
che de la mort. C'est pourquoi cette con-  
science abhorre tout flatterie et déteste le  
mensonge. Tant que je posséderai cet invi-  
sible don, et que je ne pourrai, l'un comme  
l'autre me sera impossible.

Les deux autres esclaves n'avaient com-  
pris que peu de choses à ces paroles; aussi  
étaient-elles restées immobiles de stupeur  
au présence de l'audace de leur compagne.  
*Fabiola* elle-même était étonnée et émue,  
mais son orgueil reprenant le dessus, elle  
s'écria avec une impatience visible:  
—Oh! as-tu été apprendre toutes ces ex-  
travagances? qui t'a enseigné à pérorer de la  
sorte? Pour moi, j'ai à plusieurs années  
que j'étudie et j'en suis arrivée à conclure  
que toutes ces idées d'existence spirituelle  
sont des rêves de poètes et de sophistes, et  
de la méprise comme telles. Préférais-tu,  
par hasard, toi, une esclave ignorante et  
grossière, prétendrais-tu en avoir plus que  
ta maîtresse? ou bien te figures-tu vraiment  
que, lorsque après ta mort, ton corps sera  
jeté pêle-mêle avec ceux d'autres esclaves  
morts d'excès de boisson ou sous les coups,  
pour être enfin brûlés ensemble sur un bû-  
cher ignominieux, puis lorsque vos cendres  
auront été confondues dans une fosse com-  
mune, te figures-tu que tu survivras, toi,  
comme un être ayant conscience de lui-même,  
et qu'il te restera encore une existence  
de joie et de liberté à dépenser!

—Non, omnis moriar (1), comme l'a  
dit un de vos poètes, répondit l'esclave  
étrangère avec modestie mais avec une ex-  
pression de ferveur qui étonna sa maîtresse;  
oui, j'espère, bien plus, je veux survivre à  
tout cela. Bien plus, encore, je crois et je  
sais que du milieu de ce charnier que vous  
venez de décrire avec tant de vigueur, mes  
mains rassembleront les fragments des-  
séchés de mon corps. Et il est une puissance  
qui appellera les quatre vents du ciel et leur  
fera rendre chaque atome de ma cendre  
qu'ils auront dispersée; et je serai rétablie  
de nouveau dans ce même corps, non plus  
pour être votre esclave ou celle d'une autre,  
mais pour être libre, mais pour être joyeu-  
se, comblée de gloire, aimante et aimée à  
jamais. "C'est l'espérance assurée en moi  
mon cœur (2)."





ETABLISSEMENT DE MARCHAND-TAILLEUR, 271, RUE NOTRE-DAME. Nouvelles Marchandises D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Le Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreux patrons et le public en général, qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour l'automne et d'hiver.

Une grande variété d'Étoiles de Fantaisie pour Gilets, tels que Velours, Flèches de toutes couleurs, et autres Étoiles de choix.

Le Soussigné profite de l'occasion pour informer le public qu'il est maintenant préparé à prendre des Contrats pour la construction de bâtiments militaires de toutes espèces de Compagnies de milices.

NOUVEAU MAGASIN DE TAILLEUR L'ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC. NO. 292, ENCOIGURE DES RUES ST. PAUL ET ST. PIERRE.

Vous venez vous habiller avec ce qu'il y a de mieux et de bon marché, en bien aller avant d'acheter, voir les styles, les nouveautés, la voir pour juger par vous-même etc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU TINES ET BEACON. BUREAU PRINCIPAL, 32, LUDGATE HILL, LONDRES.

VENTE DE PROPRIÉTÉS. 10.—UNE TERRE située à St. Pie, au sud de la rivière Yamaska, de 3 arpents 1 perche de large sur 2 arpents de profondeur.

UNE autre TERRE située à St. Pie, Rang St. François, de 3 arpents 1/2, possédée de celle de son père, et qui a été achetée par le grand-père de son père.

UNE autre TERRE située à St. Pie, Rang St. François, de 3 arpents 1/2, possédée de celle de son père, et qui a été achetée par le grand-père de son père.

LES Clercs de l'Église AMABLE PINSONNAULT, fils, sont priés d'envoyer leurs comptes, réclamations, à sa veuve, à St. Rémi, 50-1/2.

MEUBLES A VENDRE. J. M. PAPINEAU, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 24.

MR. J. M. PAPINEAU tout en remerciant ses nombreux patrons de patronage tout en l'honneur de plusieurs années, les avertis qu'il a reçu et reçoit encore un assortiment des plus complets pour l'automne et d'hiver.

LE Bureau de Poste britannique requiert qu'un taux de poste impériale de deux sous (one penny) chaque, soit payé sur tous papiers adressés au Canada par la route postale.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES PILULES CATHARTIQUES DE AYER, (ENVELOPPÉS DE SUCRE.)

Purifier le sang et guérir les maladies... Purifier le sang et guérir les maladies... Purifier le sang et guérir les maladies...

Dr. J. C. AYER, Monsieur—Je me suis souvent senti des plus forts maux de tête, qui ont été causés par le dérangement de mon système.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Plus de pilules n'a d'aucune autre médecine. POUR LA CONSTIPATION, L'INDIGESTION, L'ÉTOURDISSEMENT, LES MALADIES DE LA TÊTE, LE MAL DE MER, LA COLIQUE, LA DIARRHÉE, LA NÉURALGIE, LA MIGRAINE, LA SÉNECTÉRIE.

Recette d'Arabica Fœda du Dr. Du Barry. Cette préparation est recommandée par le Dr. Du Barry pour guérir les affections du système digestif.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

Dr. AYER: J'ai fait usage de vos Pilules au-dessus de ma famille et des personnes affligées que je suis obligé de visiter, à la grande satisfaction.

GEO. BABY, AVOCAT, 131, RUE CRAIG, CHEZ MM. DRUMMOND & DUNELP.

A LOUER au 1er Mai prochain UN MAGASIN avec LOGEMENT de six appartements, cave, grenier et cour.

DEUX LOGEMENTS PRIVÉS de sept appartements chacun, avec cave, grenier et cour. Le tout situé sur la rue St. Marie, près de la rue Panet.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU TINES ET BEACON. BUREAU PRINCIPAL, 32, LUDGATE HILL, LONDRES.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

LES affaires de la Compagnie d'Assurance Athénien contre le feu ayant été transmises à la Compagnie d'Assurance contre le feu de Times & Beacon.

DEPARTMENT DES TRAVAUX PUBLICS. AVIS. EST par les présentes donné que les PHARES qui ont été établis à bord des vaisseaux ancrés dans le port de la longue Pointe (Côté de Long Point) sur le Lac Erie, se seront payés.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Toronto, 20 juin 1857.

LOTS. Villa, Fermes, Emplacements, A VENDRE. Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

Le Soussigné offre à vendre les propriétés suivantes, à bon marché et sur un long crédit.

GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA. DIVISION DE L'EST. Arrangement d'Hiver. TOUS LES BILLETS DE RETOUR ONT ÉTÉ DISCONTINUÉS.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Le et après LUNDI, le 26 Janvier, les Trains laisseront Longueuil comme suit: Pour Québec et ISLAND POND, arrêtant à toutes les Stations, 8.10 A.M.

Bureau de Poste, MONTREAL, 10 JANVIER 1857. ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

Bureau de Poste, MONTREAL, 10 JANVIER 1857. ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

ARRIVÉE ET DÉPART DES MALLES DE MONTREAL. MONTREAL, 10 JANVIER 1857.

Bureau des Terres de la Couronne. TOWNSHIP DE LOWE. Avis est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

AVIS est par les présentes donné que les terres de la Couronne ci-dessous mentionnées, dans le Township de Lowe, dans le comté de l'Ontario, B. C.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

A VENDRE AU PRIX COÛTANT. MARCHANDISES SECHES ET EN HAUTES FAITES. LUNDI PROCHAIN, LE 6 OCTOBRE COURANT.

LESACE & JETTE, AVOCATS, RUE ST. VINCENT, No. 24. M. Lesage, suivra le Circuit de Montclair, M. Jette, ceux de l'Assomption, Berthier, Joliette et St. Hyacinthe.

MARCHANDISES NOUVELLES. Les Soussignés offrent en vente les marchandises ci-dessous, reçues par la voie de Portland.

MARCHANDISES NOUVELLES. Les Soussignés offrent en vente les marchandises ci-dessous, reçues par la voie de Portland.

MARCHANDISES NOUVELLES. Les Soussignés offrent en vente les marchandises ci-dessous, reçues par la voie de Portland.

MARCHANDISES NOUVELLES. Les Soussignés offrent en vente les marchandises ci-dessous, reçues par la voie de Portland.

NICOLAS LACROIX, CONSTRUCTEUR DE MOULINS, PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE RUE "TURBINE-HELICOÏDE", COIN DES RUES AQUEDEC ET BOYAVENTURE, MONTREAL.

NICOLAS LACROIX, CONSTRUCTEUR DE MOULINS, PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE RUE "TURBINE-HELICOÏDE", COIN DES RUES AQUEDEC ET BOYAVENTURE, MONTREAL.

NICOLAS LACROIX, CONSTRUCTEUR DE MOULINS, PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE RUE "TURBINE-HELICOÏDE", COIN DES RUES AQUEDEC ET BOYAVENTURE, MONTREAL.

NICOLAS LACROIX, CONSTRUCTEUR DE MOULINS, PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE RUE "TURBINE-HELICOÏDE", COIN DES RUES AQUEDEC ET BOYAVENTURE, MONTREAL.

NICOLAS LACROIX, CONSTRUCTEUR DE MOULINS, PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE RUE "TURBINE-HELICOÏDE", COIN DES RUES AQUEDEC ET BOYAVENTURE, MONTREAL.

NICOLAS LACROIX, CONSTRUCTEUR DE MOULINS, PROPRIÉTAIRE DE LA NOUVELLE RUE "TURBINE-HELICOÏDE", COIN DES RUES AQUEDEC ET BOYAVENTURE, MONTREAL.